LES PAGES INTERCOMMUNALES

Le Syndicat Intercommunal A-B-D

Le Syndicat Intercommunal Alex-La Balme de Thuy-Dingy St Clair (S.I. A-B-D)

Siège: en mairie de Dingy St Clair.

Président : Roland AVRILLON, Vice-présidents : Claude CHARBONNIER, Alain JOSSERAND.

Missions:

- le Syndicat intercommunal a pour objet la création d'un service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) visant à la mise en place de la réglementation, du contrôle technique des différents systèmes d'assainissement autonome (installations nouvelles et constructions existantes), ainsi que de sa tarification conformément à l'arrêté du 6 mai 1996.
- le Syndicat informe et sensibilise la population des 3 communes en matière d'assainissement autonome et de respect de l'environnement.
- le Syndicat a également en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés, la mise en place du tri sélectif et la gestion de la déchetterie Intercommunale de Dingy St Clair, ainsi que tarification de l'ensemble.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE DINGY ST CLAIR

La déchetterie Intercommunale de Dingy St Clair est ouverte aux particuliers résidants des trois communes. Des bennes peuvent recevoir les déchets par quantité limitée à 0,5 m3.

Les particuliers résidants de la Balme de Thuy pourront déposer :

- GRAVATS les produits de démolition
- DECHETS VERTS les résidus de tonte et de taille;
- DECHETS INCINERABLES : plastique, mousse, bois jusqu'à 80cm de côté;
- DECHETS NON INCINERABLES: structures canapé, sommiers, matelas; gravats souillés, pneus
- et aussi : ferrailles, piles.....

*Le règlement de la déchetterie est affiché sur le site.

OUVERTURE

Lundi: 7h 30 - 11h 30, Mercredi: 13h 30 - 17h 30, Samedi: 8h - 12h et 13h 30 - 17h 30

Syndicat Intercommunal BIBR-ARAVIS ... SCO1...

- Président : Jean Bernard CHALLAMEL 1ère Vice-présidente : Monique ZURECKI
- 2 ème Vice-président : Pierre CONTAT 3 ème Vice-président : Martial LANDAIS

siège: Maison du Canton. 4 rue du Pré de la Foire. 74230 Thônes

Tél: 04-50-32-13-59. Adresse électronique: fier-aravis@wanadoo.fr

Mission : élaboration d'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) : procédure de mise en cohérence des projets liés aux logements, aux transports, au développement économique et à tous les objectifs (logements, électricité, eau, zones artisanales, zones agricoles) fixés par les communes membres. La préfecture a approuvé le périmètre présenté conjointement par les neuf communes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et les communes d'Alex, La Balme de Thuy, Dingy Saint Clair, Entremont.

Vous avez tous reçu une brochure d'information, et vous êtes tous invités à suivre les prochaines réunions d'informations publiques :

- ieudi 17 mars 2006 à 20 h 30 à Dingy St Clair, pour les habitants d'Alex, La Balme de Thuy, Dingy St Clair;
- mercredi 29 mars 2006 à 20 h 30 aux Clefs, pour les habitants du Bouchet Mt Charvin, Les Clefs, Serraval;
- vendredi 14 avril 2006 à 20 h 30 à St Jean de Sixt, pour les habitants d'Entremont, La Clusaz, Le Grand Bornand, St Jean de Sixt;
- vendredi 21 avril 2006 à 20 h 30 à Thônes, pour les habitants de Manigod, Les Villards Thônes, Thônes Les habitants qui ne peuvent pas se rendre à la réunion de leur secteur seront accueillis dans les autres communes.

Le dossier complet "Etat Initial" est consultable en mairie de La Balme de Thuy.

Syndicat Intercommunal d'eau FIER et LAC

- Présidente : Nathalie Dutreige -

siège: Marie d'Alex

Mission : réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable des communes de : Alex, Bluffy, Dingy St Clair, La Balme de Thuy, Les Clefs, Menthon St Bernard, Talloires, Thônes, Veyrier-du-lac.

L'étude portera notamment sur:

- l'inventaire de la totalité de la ressource en terme qualitatif et quantitatif;
- l'analyse de l'adéquation : capacité des ressources/ besoins des collectivités jusqu'à l'horizon 2020;
- l'étude de scenarii d'optimisation et de sécurisation de l'alimentation en eau potable;
- l'élaboration d'un schéma directeur.

Avancement du dossier (compte rendu de la réunion du comité syndical de juin 2005);

- 1)- Choix du bureau d'étude pour l'étude de la nappe phréatique à la Balme de Thuy:
 - bureau SOGREAH pour un montant de 36 150 E HT.
- 2)- Choix du bureau d'étude pour la réalisation du Schéma Directeur d'eau potable :
 - société HYDRETUDES pour un montant de 49 500 E HT.

action: Etude de la nappe d'accompagnement du Fier à la Balme de Thuy

- implantation du forage d'essai : 180m en amont de la ZA de La Balme de Thuy, 100m de la rivière, 100m du CD 909.
- résultats de la foration : Eau à 10m de profondeur environ, 25m de sables argileux peu perméables, substratum à 40m.
- relation nappe-rivière importante, forte diffusivité, alimentation amont de la nappe par le Fier, drainage aval de la nappe
- essai de pompage des 9 et 10 novembre 2005 : 80m3 heure pendant 24 h avec rejet à 100m dans le Fier et résultats : rabattement de 2,5m au niveau du forage, rabattement de 10cm à 80m du forage, rabattement de 2 à 3cm à 180m du forage.
- synthèse et conclusions : aquifère moins épais, captage de 60m3h à 80m3/h compatible avec la ressource, bonne qualité des eaux (pas de pesticides).

🗢 page Intercommunale Scolaire : le RASED ? - -

Les dernières nouvelles du Reseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

Lundi 22 août 2005

Rencontre des mairies d'Alex, la Balme de Thuy, Dingy Saint Clair et Nâves-Parmelan avec Mr LAVAL, inspecteur d'Académie de Haute-Savoie

Présents:

Mr Laval, inspecteur d'académie accompagné d'un collaborateur

Alex

M. Jean Robert RAFFY, maire-adjoint

Mme Catherine HAUETER, commission scolaire

La Balme de Thuy,

M. DEROUSSIN, maire

Dingy St Clair,

Mme Monique ZURECHKI, maire

Naves-Parmelan,

M. André REZVOY, maire

Rappel de la requête :

Les parents et les enseignants de nos écoles de village s'inquiètent du soutien à apporter aux enfants en difficulté et aux moyens qui pourraient être donnés aux équipes enseignantes pour assumer leur mission.

Réponse de l'IA:

Les effectifs par classe de vos écoles sont convenables : Alex 21.5 élèves, La Balme 19, Naves 25.5, Dingy 25.5 avec une ouverture de classe en maternelle.

Les résultats aux tests de CE2 sont très satisfaisants, sauf à La Balme où une situation peut-être particulière cette année justifierait une aide.

Ces données objectives ne permettent pas d'envisager d'action générale.

Les dispositifs de RASED:

Les problèmes de frais de déplacement ne sont pas opposables à l'intervention de maîtres E ou maîtres G. Le budget existe, même s'il n'est pas mirobolant! Pas de sollicitation des communes, ce serait une intervention dans la rémunération des agents de l'état!

Détection plus précoce des cas difficiles, une méthode d'évaluation en GS maternelle existe et est réalisé, même si elle est moins formelle que les tests de CE2 et 6°.

Dès la rentrée 2005, signe fort en direction de vos écoles dans l'aide à apporter.

Au cours de l'année 2005-2006, en préparation de la rentrée 2006, étude générale pour une refonte complète du système d'intervention adaptée aux besoins, de façon à ne laisser aucune commune de coté, dans tous les cas sur une surface plus importante que vos 4 écoles qui ne représentent que 300 élèves.

Question de sous-effectif du corps enseignant en Haute-Savoie :

35 nouveaux postes alloués cette année, tous affectés à l'augmentation de la démographie, (entre 7 à 10 000 par an depuis plus de 10 ans), on nous les envie, on doit s'estimer heureux.

En 40 ans, depuis 1960, le nombre national d'enseignants a quasi-doublé, alors que les effectifs restaient à peu près stables.

Scolarisation des 2.5 ans, 3% en Haute-Savoie pour 30% de moyenne nationale, quand il y a de la place, il faut proposer de les accueillir (ex. Dingy).

La réponse à ce problème de déficit chronique de la Haute-Savoie reste peu claire, il serait intéressant de demander à l'inspection, quels sont les indicateurs de suivi de l'effectif par département, nombre moyen d'élèves par classe, nombre moyen d'élèves par enseignant, comment se situe la Haute-Savoie par rapport à l'académie, le national ?

Selon Monsieur LAVAL, ce n'est pas une situation alarmante par rapport à d'autres secteurs, mais il s'est engagé à se servir de notre démarche pour actionner son étude et sera attentif à l'évolution de nos écoles et de leurs résultats.